

## M. «B» vous avez tort !...

*En réponse à la question posée par la Semaine sportive à M. Brundage*

*(Voir notre Bulletin N° 62)*

Si je répons à cet article, ce n'est pas en supposant que le Président du Comité International Olympique serait incapable de le faire. Je crois au contraire qu'il vaut autant que M. Brundage ne descende pas dans l'arène pour un aussi pauvre combat et qu'au surplus, ceci est une nouvelle occasion de montrer qu'il n'est pas seul de son avis. Que bien des sportifs pensent comme lui et estiment qu'il défend fort bien une très juste cause, celle de l'amateurisme, s'il faut l'appeler par son nom.

L'argument massue présenté par M. « B », pour défendre la thèse de l'amateurisme périmé est, cette fois, de faire un parallèle entre le sport et l'art, en cherchant à démontrer qu'en art le travail de l'amateur est sans valeur, tandis que le professionnel seul est considéré, et en mettant les défenseurs de l'amateurisme pur en sport, au défi de trouver, à ce point de vue, une *différence* entre l'art et le sport.

Si nous désirions employer le même genre de démonstration, nous pourrions répondre à M. « B » en le mettant tout simplement au défi de trouver une *ressemblance* entre l'art et le sport... amateur !

Car le point curieux de la comparaison offerte, c'est précisément que si, en effet, l'art professionnel ne se différencie guère du sport professionnel, par contre il ne ressemble en rien au sport amateur. Si bien que la comparaison offerte, loin de rapprocher professionnalisme et amateurisme sportif, les éloigne encore davantage.

Le professionnel, tout comme l'artiste, vend ce qu'il produit. Oh ! bien sûr, tout comme l'artiste, il s'efforce de présenter la meilleure œuvre, ou le meilleur spectacle possible ; et pas seulement parce que cela se vendra plus cher, mais avant tout, nous l'admettons volontiers, parce qu'il aime son art, parce qu'il en a l'idéalisme, parce qu'il a été irrévocablement attiré par cette profession, tout comme l'artiste est un idéaliste qui s'est fait marchand... pour vivre. Je n'entends nullement jeter le discrédit sur l'honnêteté, la loyauté, la sincérité du professionnel. Ce n'est pas là notre querelle actuelle ! Mais il n'empêche que l'un comme l'autre, professionnels de l'art et du sport travaillent essentiellement pour des tiers et non pour eux-mêmes. pour le

public, pour le spectateur, pour être vus, pour être entendus. Car un artiste qui ne travaillerait que pour son propre plaisir, sans exposer, sans se montrer, sans vendre, sans faire payer sa production, ne serait qu'un artiste... amateur.

Tout comme le sportif amateur, lui aussi s'adonne essentiellement au sport pour l'agrément qu'il lui procure, pour sa propre distraction, son bien-être personnel, cherchant à vaincre, non pour le spectacle qu'il offrira, mais pour la joie de la victoire.

Nous n'irons d'ailleurs pas jusqu'à dire que tous les amateurs sont insensibles à l'ivresse des applaudissements et qu'ils préfèrent pratiquer le sport sans spectateurs. Mais encore une fois, ce n'est pas là le *but essentiel* de la pratique du sport pour la très grande majorité des sportifs amateurs. C'est l'effort par lui-même et pour soi-même qui est le mobile qui les fait agir.

L'idée de M. « B », c'est que, de même que les œuvres d'art seraient de pauvre qualité si l'on écartait celles des artistes de profession, de même le spectacle sportif gagnerait à n'être présenté que par des professionnels. Nous voulons bien l'admettre : mais c'est pourtant là que M. « B » commet sa plus lourde erreur, car pour nous qui nous occupons du sport amateur, ce qui nous intéresse, ce n'est précisément pas ce que l'on offre au spectateur, c'est ce que l'on procure à l'athlète ; ce n'est pas ce que l'athlète montre, mais ce qu'il ressent.

Peut-être nous dira-t-on : « Faites donc faire aux amateurs du sport pour leur plaisir, mais offrez au public le spectacle des professionnels ! »

Ceci est toutefois une autre question, qui nous ferait sortir de notre parallèle « sport et art », car c'est tout le drame du spectacle *meurtrier* du sport.

Et quant à la question qui nous occupe ici, est-il nécessaire de nous étendre davantage sur cette comparaison ? Et ne pouvons-nous légitimement terminer comme nous avons commencé en disant : « Monsieur « B », vous avez tort !... »

*André G. Popliment, Bruxelles.*